

Fiche d'information :

B\_2023\_16\_Bassin\_virement\_CDN

Lot : B UHC : n° 16 – Canal du Nord

# Présentation de l'opération de dragage

#### Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Canal du Nord	Bassin de virement CDN	Canal	15-16	74.280	74.280	Ercheu

#### Date et durée des travaux :

Les travaux auront lieu à partir du 17 juillet 2023.

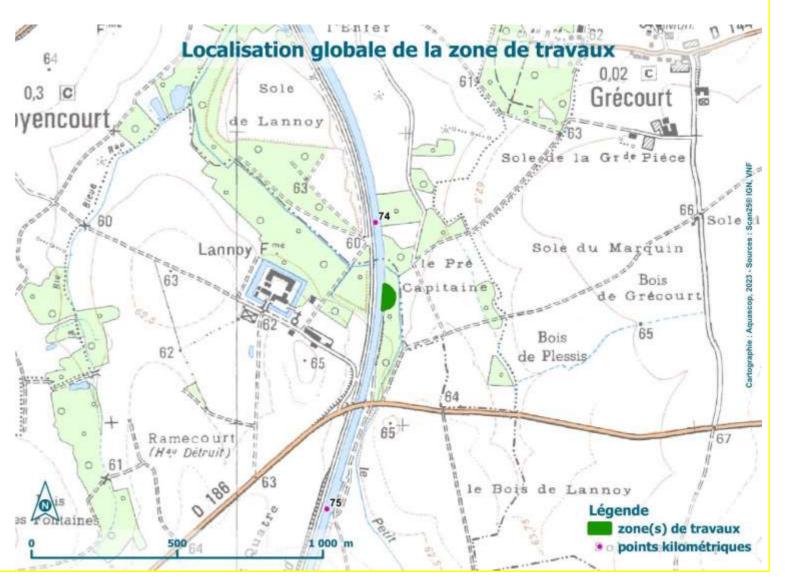
## Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

## Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
2 679	2023-CDN-PK 74.280	Non	Non Dangereux	Non	Non inertes, Non Dangereux

Date du prélèvement 23/02/2023.



Fiche d'information :

# <u>Localisation exacte des travaux – cartographie</u>



## Programme de dragage 2023

B\_2023\_16\_Bassin\_virement\_CDN

Lot : B UHC : n° 16 – Canal du Nord

Enjeux de qualité d'eau					
Type de voie(s) d'eau :			Risques identifiés :		
- Rivière :	∘ Grand gabarit				
	Petit gabarit	X	- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :		
- Canal :	<ul> <li>Grand gabarit</li> </ul>				
	<ul> <li>Petit gabarit</li> </ul>		- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :		
	<ul> <li>Annexe : rigole, fossé</li> </ul>		- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :		
- Milieu :	Urbain : habitat		1 recented a arr rain as 1 revention racique Mouvement de Fortain .		
	∘ Rural	X			
	<ul> <li>Industriel</li> </ul>				
	<ul> <li>Portuaire</li> </ul>				

Fiche d'information :

# Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Туре	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRAR56	Somme canalisée de l'écluse n°18 Lesdins aval à la confluence avec le canal du Nord	Eaux superficielles Fortement modifiée	Bon état en 2027	Bon potentiel en 2021	mauvais	moyen

## Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Fiche d'information : B\_2023\_16\_Bassin\_virement\_CDN

#### Lot : B UHC : n° 16 – Canal du Nord

# **Enjeux écologiques 1/2**

#### Données sur les peuplements piscicoles :

Il n'existe pas de données du le canal latéral à la Marne.

Le peuplement en place dans le canal est un peuplement de seconde catégorie piscicole, avec comme espèces principales l'anguille, le gardon et la perche, et comme espèces secondaires les brèmes, le brochet, le rotengle et la tanche (communication FDPPMA51 en 2022).

#### Type de berges :

Les berges sont constituées de béton.

#### Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le Canal du Nord n'est pas concerné par les arrêtés préfectoraux relatifs aux frayères.

Les canaux sont a priori trop peu végétalisés pour la reproduction du brochet (communication FDAAPPMA80).

#### Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Туре	Localisation à moins de 100m	Nom
		ZPS (Zone de protection spéciale)	Non	
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Non	
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Non	
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non	
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non	
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
	Écologie	Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
Bassin de virement CDN		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Non	
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

Fiche d'information : B\_2023\_16\_Bassin\_virement\_CDN

# Lot : B UHC : n° 16 – Canal du Nord

# Enjeux écologiques 2/2

## Espèces protégées :

Anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction) et brochet pourraient être présents.

#### Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Bassin de virement CDN	peu probable	oui	non	non

## Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées.



Fiche d'information :

B\_2023\_16\_Bassin\_virement\_CDN

#### Lot : B UHC : n° 16 – Canal du Nord

## **Mesures environnementales**

## Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

MES	Oxygène dissous
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

#### **Mesures réductrices :**

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er mars au 30 juin

# Filières de gestion

Filière de gestion		Localisation du site :
	Volumes : (en m³)	Les sédiments non inertes (2 679 m³) seront déposés dans la carrière de Chevincourt, gérée par l'entreprise
<u>Valorisation</u>		CDES.
- Aménagements paysagers		
- Renforcements de berges		Arrêté préfectoral du 26 septembre 2018.
- Comblement de carrières	2 679	
- Comblement de ballastière		
- Compostage		
- Épandage agricole		
- Régalage		
Remobilisation dans le milieu		
- Remise en suspension		
- Nivellement		
<u>Stockage</u>		
- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)		
Traitement préalable à la valorisation ou au stockage		
Traitement préalable à la valorisation ou au stockage		